

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE du 9 Novembre 2024 à 9 h 30

Présents : BARNIER Sébastien, BOUQUET Philippe, CELLIER Yvan, COUFORT Marie Claude, CUBIZOLLE Marie-Pierre LEYDIER Ludovic, MERCIER Denise, MERLE Benoît, PASCAL Patrice, PELISSE François, RAMBAUD Sébastien

Excusés : CHARDON Fabrice (pouvoir à LEYDIER L) MATHIEU Éric (pouvoir CELLIER Y),

Absents : AJASSE Jean Luc, BOUQUET Dominique,

### PARTIE I :

Présentation projet hébergements haut de gamme : 1 bâtiment d'accueil avec salle de réception et 4 chalets identiques 4 étoiles

### PARTIE II

#### Bibliothèque contrat objectifs et moyens

2024\_11\_09\_01

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

le Conseil Municipal :

- ❖ Autorise le Maire à signer le contrat d'objectifs et de moyens avec le Département de la Haute-Loire afin d'assurer un service d'appui au développement de la bibliothèque de la commune,
- ❖ Donne délégation à Monsieur le Maire de communiquer toutes les annexes liées à ce contrat.

#### Desserte forestière – Etude préalable

2024\_11\_09\_05

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des travaux de desserte forestière de la Croix de Saugues et de Montrezon, les services de l'ONF ont réalisé une étude préalable / étude de faisabilité.

Cette prestation comprend l'étude technique et l'estimatif du projet, l'élaboration du dossier de subvention et l'aide au dépôt sur la plateforme de dématérialisation. Elle se monte à la somme de 1 750.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime :

- Accepte le devis d'un montant de 1 750.00 € HT concernant la prestation des services de l'ONF pour l'étude préalable aux travaux de desserte forestière de la Croix de Saugues et Montrezon
- Autorise le Maire à signer tout document afférent

## Cap 43 2<sup>ème</sup> appel à projet

2024\_11-09\_02

Le Maire informe le Conseil Municipal du 2<sup>ème</sup> appel à projets 2024-2025 du dispositif CAP 43 mis en place par Le Département.

Tout dossier doit être déposé avant le 31 décembre 2024.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal

- Décide de réaliser des gros travaux de voirie : réfection complète de plusieurs voies communales et aménagements de sécurité selon le plan de financement :

APPEL A PROJETS N°2		
LIBELLES	DEPENSES	RECETTES
TRAVAUX	134 792.00	
SUBVENTION CAP 43		27 736.00
SUBVENTION ETAT – DETR 2024		26 959.00
AMENDES DE POLICE		12 000.00
AUTOFINANCEMENT		68 097.00
TOTAL	134 792.00	134 792.00

## Assurance risques statutaires

2024\_11\_09\_03

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Conseil Municipal décide de renouveler son adhésion au CDG 43 pour l'assurance des risques statutaires qui se résument comme suit :

**Assureur :** CNP - Relyens

**Durée du contrat :** 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025

Personnel CNRACL + 6.73 %

Personnel IRCANTEC : 1.15 %

## Travaux EP le bourg

2024\_11\_09\_07

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Monsieur le Maire expose aux Membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir les travaux d'Éclairage Public cités en objet.

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire auquel la commune a transféré la compétence Éclairage Public.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles s'élève à : 8 024.39 € HT

Conformément aux décisions prises par son Comité, **le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux en demandant à la Commune une participation de 55 %, soit :**

$$8\,024.39 \times 55\% = 4\,413,41 \text{ euros}$$

## **Demande subvention desserte forestière – Projet la Croix de Saugues et Montrezon**

2024\_11\_09\_04

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire expose au Conseil Municipal la suggestion de l'Office National des Forêts de réaliser des travaux d'amélioration de la desserte forestière de **la Croix de Saugues et de Montrezon**, à savoir :

- 1. Création de route forestière sur 2 250 ml,**
- 2. Mise au gabarit d'une route forestière sur 630 ml**
- 3. Création de 2 places de dépôt et retournement de 950 M2 au total.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime :

- Émet un avis favorable à cette proposition
- Sollicite pour ces travaux une aide financière du budget général de l'Etat ou de tout autre financeur au taux le plus élevé possible.

## **Emprunt court terme Commune**

2024\_11\_09\_06

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Le Maire informe le Conseil Municipal que, dans l'attente du versement des subventions accordées et de la récupération du FCTVA concernant le projet de requalification du bourg de Thoras, il y a lieu de recourir à emprunt.

Pour ce faire, il a demandé 3 propositions auprès des établissements bancaires suivants : Caisse des dépôts, Crédit Agricole et Crédit Mutuel. La Caisse des Dépôts n'a pas donné suite.

Après examen des offres, le Conseil Municipal a retenu la proposition du Crédit Mutuel selon les caractéristiques :

1. Montant prêt : 500 000 €
2. Frais de dossier : 0.10 % soit 500 €
3. Durée 1 an
4. Taux : 3.35 % fixe
5. Remboursement anticipé : pas de pénalités

## **Vente terrain communal M. FOSSIER à MONTREZON**

2024\_11\_09\_08

Pour	13	Contre	0
Abstention	0	Ne participe pas	0

Pour faire suite à la délibération du 17 Juillet 2020, décidant de la cession d'une partie du terrain communal afin de donner un caractère homogène à la propriété de M. FOSSIER, sous forme d'acte administratif, le Maire informe le Conseil Municipal, que pour des raisons techniques, il faudrait réaliser cette cession sous forme d'acte notarié.

Un bornage a été réalisé par M. GONNACHON, géomètre expert à LANGEAC (43), délimitant les parcelles à céder A1413 = 146 m2 et A1414 = 149 m2 issues du domaine public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime :

6. Décide de réaliser cette vente par acte notarié chez Me CELLIER, notaire associé à SAUGUES (43), à charge de l'acheteur.
7. Rappelle que le prix de vente a été fixé à 1€/m2
8. Autorise le Maire à signer tout document afférent.

## **Intervention de Philippe BOUQUET**

Desserte forestière : Demande de subventions pour la piste de Montrezon et celle de la Croix de Saugues.

L'appel d'offres pour les travaux pourra se faire après l'obtention des subventions

Programme enfouissement fils nus : Le Cheylot – Ventajols – Chazelles : début travaux printemps 2025 selon les avancées

## **Intervention de Sébastien RAMBAUD**

Travaux Didier : épareuse – cimetières – fuite eau à Reynaldès – refaire clôture captage Madrières – Travaux élagage la Pède, Montrezon et Le Cheylot

Suite aux intempéries : beaucoup de coupes à refaire

Septembre 2025 : concours de la race AUBRAC – mise à disposition de salles

## **Intervention de Marie Claude COUFORT**

Repas des aînés le 13 Octobre : participation : 42

Colis de Noël à prévoir : 32

Réunion AXA en mairie

Réunion enquête pastorale

Foire : attente de subvention

Commémoration le jour même 9 novembre à 16h30

## **Intervention de Ludovic LEYDIER**

Transfert compétence eau-assainissement : plus d'obligation

Courrier de Marie Agnès PETIT Présidente du Département concernant le projet de loi de finances pour 2025

## **Demande de Yvan CELLIER Président ACDT**

Mise à disposition de la salle communale de Croisances pour l'association : plus grande, possibilité stationnement, cuisine sur place

L'association mettrait le contrat EDF à son nom et souscrirait 1 contrat d'assurance

Réponse : Accord sur le principe – Convention de mise à disposition – nommer un responsable de la salle – remplacer serrure pour clés sécurisées